



SNUDI FO 13

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône**
FORCE OUVRIERE
📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

📞 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
✉️ contact@snudifo13.org

inFO FLASH

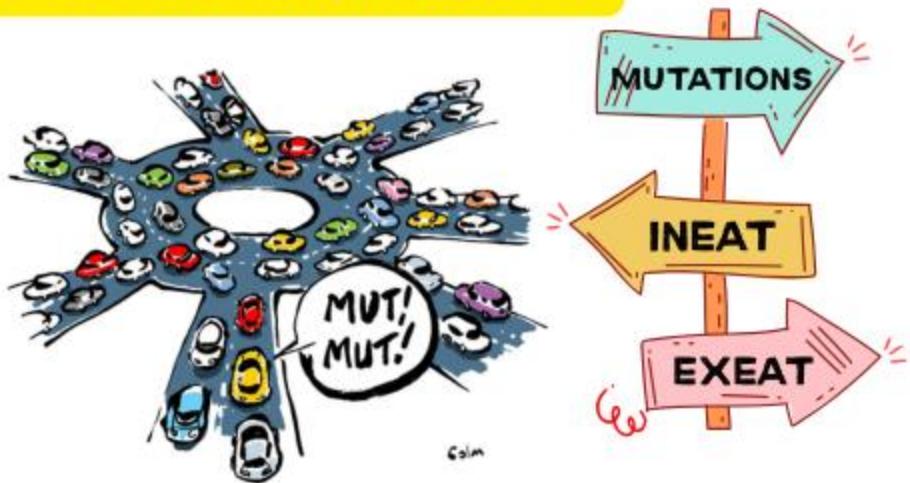
mardi 9 décembre 2025

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL 2026

*Vous avez jusqu'à ce jeudi 11 décembre pour valider
votre dossier de participation !*

MUTATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RENTRÉE 2026

Toutes les infos et le suivi ici



ERRATUM !!!

Une erreur s'est glissée dans notre dernier mail d'info !

Pour notre département, la procédure d'envoi de la confirmation ainsi que l'ensemble des pièces justificatives doit se faire par courrier (et non sur la plateforme Colibris) !

Vous devez donc éditer la confirmation que vous avez dû recevoir dans votre messagerie i-Prof le jeudi 27 novembre.

Il faut la dater, la signer et l'accompagner de toutes les pièces justificatives et retourner votre dossier par voie postale, **de préférence en courrier suivi ou en recommandé**, à l'adresse suivante :

DSDEN 13 - Bureau DPE2
28 Bd Charles Nédélec
13231 MARSEILLE CEDEX 01

Date limite d'envoi : jeudi 11 décembre (le cachet de la Poste faisant foi)

Toutes nos excuses pour l'information erronée.

Si vous avez participé au mouvement interdépartemental 2026 (permutations), vous avez jusqu'au **jeudi 11 décembre**, ~~pour déposer, sur Colibris, votre confirmation de demande de changement de département datée et signée, accompagnée de toutes les pièces justificatives ainsi que votre demande de bonification s'il y a lieu.~~ C'est à vous d'éditer votre confirmation de participation ! ~~Attention : Pour pouvoir compléter le formulaire dans Colibris, il vous sera demandé de déposer des documents devant être lisibles (format PDF, PNG, JPEG ou JPG, photos nettes acceptées le cas échéant).~~

Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat !

Retrouver ICI les liens vers plusieurs documents ou sites relatifs au mouvement interdépartemental 2026 :

[Calendrier des opérations](#)

[Guide pratique du SNUDI FO 13](#)

[Simulateur de barème](#)

[Récapitulatif des pièces à fournir](#)

[Carte des résultats des mouvements précédents](#)

[Page spéciale de notre site](#)

Adhésion 2026, c'est parti !



Télécharger le bulletin 2026

Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2027 et vous pouvez déduire **66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2027 (sur les revenus 2026)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.